

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 23 Septembre 2022**

<b>Nombre de Conseillers</b>	
en exercice	27
présents	22
représentés	3
votants	25
Refus de vote	
Ne prennent pas part au vote	
<b>Vote</b>	
Pour	21
Contre	2
Abstentions	2

Présents : Dominique BONNET, Jean-François GAILLARD, Christelle MORBOIS Aurélien BERTHOD-BLANC, Véronique LAMBERT, André JOURD'HUI, Catherine CATHENOZ (Adjoints), Joël MOUREAUX, Christine GRILLOT, Sébastien JACQUES (arrivé à 19h), Hervé CORON (Conseillers Municipaux délégués), Marie-Madeleine SOUDAGNE, Marie-Line LANG JANOD, Karine DUMONT, Armande REYNAUD (arrivée à 18h43), Olivier GRILLOT, Laurent GAUDIN, Claire PROST-JACQUOT, Antoine SEIGLE-FERRAND, Roland CHAILLON, Nicole CHOULOT, Marie-Hélène RAFFANEL (Conseillers Municipaux)

Excusés et représentés :

Jacky REVERCHON représenté par Olivier GRILLOT  
Pascal PINGLIEZ représenté par Dominique BONNET  
Nicolas DEVAUX représenté par Aurélien BERTHOD-BLANC

Absents : Valérie BLONDEAU, Catherine WYCZTAK

Secrétaire de séance : Antoine SEIGLE-FERRAND

Convocation : 16 septembre 2022

n° 124

Objet : Attribution d'une bourse Pro'Jeunes

VU la délibération du 2 avril 2021, dans laquelle le Conseil Municipal, souhaitant promouvoir les initiatives des jeunes et favoriser l'émergence de projets, a créé la bourse « Pro'Jeunes » à destination des jeunes Polinois âgés de 16 à 26 ans,

VU la note de synthèse n° 2022-117 élaborée en application de l'article L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales et adressée aux conseillers municipaux avec la convocation pour la séance du 23 septembre 2022,

VU l'avis du comité consultatif « sport, enfance, jeunesse, vie scolaire et handicap » réuni le 16 septembre 2022,

ENTENDU l'exposé de Madame Véronique LAMBERT, conseillère municipale déléguée à l'enfance, la jeunesse, la vie scolaire et le handicap,

CONSIDERANT que la ville de Poligny a décidé d'allouer des aides financières permettant de mener à bien des projets de jeunes polinois. Une somme de 3 000 € a été inscrite au Budget Primitif 2022.

CONSIDERANT que les projets des jeunes sont examinés par un jury élu par le conseil municipal dans sa séance du 2 avril 2021 (Monsieur le Maire, Madame Lambert, Mme Prost Jacquot titulaires et Madame CathenoZ suppléante) et que ce jury s'est réuni le samedi 3 septembre 2022 pour examiner le dossier déposé et a reçu Mesdames JEANCLERC et CIBAUD,

CONSIDERANT que Mesdames Fanny JEANCLERC et Clara CIBAUD âgés de 24 ans et 23 ans, diplômées toutes deux en Master, (l'une en stratégie de communication internationale et l'autre en dispositifs médicaux et biomatériaux), ont proposé le projet suivant : « trophée rose des sables »,

CONSIDERANT que, Mesdames Fanny JEANCLERC et Clara CIBAUD ont créé l'association « 4XCOEUR » en décembre 2021, afin de participer au trophée rose des sables du 12 au 23 octobre 2022 au sein du désert marocain. Fanny JEANCLERC est polinoise et Clara CIBAUD habite Mantry, c'est une ancienne polinoise qui a été élue au conseil municipal des enfants de Poligny.

.../. 2 –

Les deux jeunes femmes sollicitent la ville de Poligny pour les soutenir financièrement dans leur participation au trophée féminin qui consiste à parcourir plus de 5 000 km uniquement à l'aide d'une boussole et d'un road book, au sein du désert marocain et des sommets de l'Atlas, sans notion de vitesse. Ce challenge sportif est placé sous le signe de la solidarité : en participant à ce rallye solidaire, les roses œuvrent directement en faveur de 5 associations :

- **Enfants du désert**, dont l'objectif principal est de rendre l'éducation accessible à tous sur le territoire marocain : 50 kg de dons en matériels d'hygiène, puériculture, médical et scolaire, sont acheminés par chaque équipage de « roses » et distribués dans le désert.
- **Ruban rose** : qui œuvre en faveur de la lutte contre le cancer du sein. L'organisateur du rallye verse 1 € par kilomètre parcouru pendant le trophée soit plus de 65 150 € versé depuis 10 ans.
- **Le Club des petits déjeuners**, association québécoise qui distribue des petits déjeuners dans les établissements scolaires canadiens et œuvre pour de meilleures conditions d'apprentissage. L'organisateur du rallye verse 5 000 € dollars chaque année à l'association.
- **La Croix-Rouge française** : chaque équipage du trophée remet 10kg de denrées alimentaires à la Croix rouge du pays basque : en 2021, 1 924 kg de denrées alimentaires représentant 4 177 repas ont été collectées et 258 kg de produits d'hygiène pour bébés.
- **La Fondation Good Planet** : L'organisateur du rallye compense les émissions de CO2 de la totalité des véhicules pendant le raid en versant un don à la fondation pour financer des projets environnementaux. Le trophée des roses s'engage au recyclage des déchets et à la remise en état des pistes.

CONSIDERANT que la bourse Pro' Jeunes permettrait à l'équipage de mettre en avant les valeurs défendues par la ville de Poligny qui bénéficiera de l'éclairage médiatique de cet événement : le logo de la ville apparaîtra sur le véhicule de l'équipage, sur les supports de communication, un reportage sur la ville apparaîtra sur les réseaux sociaux de l'équipage et dans la newsletter, réalisation d'une vidéo et de photos retraçant le trophée et dédiée à la ville de Poligny,

CONSIDERANT que le budget du projet s'élève à 15 000 € :


Dépenses	montant	Recettes	montant
Inscription au trophée	8 880.00	Commune de Poligny	1 000.00
Déplacement	2 000.00	Vente de produits et événements	9 000.00
Équipement	500.00	Parrainage privé	4 000.00
Réparation du 4x4	2 000.00	Dons proches	1 000.00
Communication	520.00		
Compensation carbone	50.00		
Formation	850.00		
<b>TOTAL</b>	<b>15 000.00</b>		<b>15 000.00</b>

CONSIDERANT qu'après réflexion et audition, le jury propose d'attribuer une bourse Pro' Jeunes de 1 000 € à Mesdames JEANCLERC et CIBAUD,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
à 21 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions,

DECIDE de suivre l'avis du jury et d'attribuer une bourse Pro' Jeunes de 1 000 € à Mesdames Fanny JEANCLERC et Clara CIBAUD, de l'association 4XCOEUR, pour leur projet solidaire et sportif, le trophée des roses organisé du 12 au 23 octobre 2022 au Maroc.

Fait à POLIGNY, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original.

  
Le Maire,  
Dominique BONNET